

DORDOGNE-PÉRIGORD

# RENTRÉE 2024 DANS LES COLLÈGES

DOSSIER DE PRESSE



Le collège Jacques Prévert de Bergerac

Conseil départemental de la Dordogne  
Direction de la Communication  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 PÉRIGUEUX CEDEX

Contact presse  
**Ewen COUSIN**  
06 70 56 27 21  
e.cousin@dordogne.fr

**Dordogne**  
PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

f t i @cddordogne



Le Conseil départemental de la Dordogne conduit une politique éducative volontariste pour favoriser la réussite des quelque 16 500 jeunes collégiens du territoire.

Responsable des bâtiments, de la restauration scolaire et de l'entretien des établissements publics, il veille à la qualité des conditions d'apprentissage, essentielles au bien-être des élèves, tout en mettant en œuvre des projets innovants, particulièrement en matière d'excellence environnementale, qui dépassent le champ de ses compétences règlementaires.

### **Les chiffres-clés pour l'année scolaire 2024-2025 :**

- **38 collèges publics** (2 sont des cités scolaires mixtes à compétence départementale : Giraut de Borneil à EXCIDEUIL / Alcide Dusolier à NONTRON et 3 sont des cités scolaires mixtes à compétence régionale),
- **6 collèges publics disposent d'un internat** dont 2 sont labellisés internat d'excellence (collège La Roche Beaulieu d'ANNESSE-ET-BEAULIEU et la cité scolaire Giraut de Borneil d'EXCIDEUIL),
- **368 agents départementaux** travaillent au sein des 35 collèges publics sous la responsabilité du Conseil départemental de la Dordogne (agents d'accueil, de maintenance, d'entretien des bâtiments et des espaces verts, cuisiniers, lingères),
- **6,6 M€ alloués aux travaux** dans les collèges publics (rénovation et entretien),
- **5.762.115 € attribués pour le fonctionnement** des collèges publics et privés et le soutien aux projets pédagogiques,
- **326 500 € d'aides pour les familles** (bourses départementales et bourses de voyage),
- **3,1 M€ dédiés au transport scolaire** des enfants en situation de handicap, compétence départementale.

# L'excellence environnementale dans les collèges

## La rénovation thermique des collèges



Le collège Jacques Prévert de Bergerac a bénéficié de travaux d'isolation par l'extérieur

**Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale la pierre angulaire de ses politiques. Une ambition qui se décline notamment dans ses 38 collèges.**

Au titre de son engagement en faveur de la rénovation thermique des collèges et de la transition écologique, le Département a engagé des travaux d'isolation par l'extérieur des façades des collèges [Jacques Prévert à Bergerac, Léonce Bourliaguet à Thiviers, Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord et Clos Chassaing

à Périgueux]. Ces travaux s'accompagnent d'une modernisation des installations de chauffage et de leurs régulations et de la mise en place de la gestion technique des bâtiments par ordinateur.

Le programme s'est notamment poursuivi en 2023 et 2024 pour les collèges Léonce Bourliaguet à Thiviers et Jacques Prévert à Bergerac.

Les travaux d'isolation par l'extérieur concernant le collège de Thiviers ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de M. Fabich [Périgueux]. Ils se sont élevés à 2.238.451 € TTC. Ils ont débuté en septembre 2022 et ont été réceptionnés en décembre 2023.

Ceux concernant le collège Jacques Prévert ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ATB [Saint-Cyprien]. Ils se sont élevés à 1.807.000 € TTC. Ils ont débuté en septembre 2022 et ont été réceptionnés en octobre 2023.

Le programme concernant les travaux d'isolation par l'extérieur du collège Clos Chassaing à Périgueux, après avoir été retardés en raison d'appels d'offres infructueux successifs, a été réétudié et le nouveau programme consiste à achever à la fois l'isolation et l'accessibilité aux personnes handicapées de l'ensemble du collège. Il est estimé à 1.424.000 € TTC. Les études sont en cours de reprise par le cabinet Julie Dehaut [Gironde] pour permettre un démarrage des travaux fin 2024 et une réception fin 2025. Ces travaux bénéficient d'une aide de l'Etat à hauteur de 277.200 €.

## DES CHAUFFERIES-BOIS POUR REMPLACER LES CHAUDIÈRES À FIOUL

La rénovation thermique concerne également la mise en place de chaufferies-bois en remplacement des chaudières fioul.

Dans ce cadre, le Département a démarré la construction d'une chaufferie-bois au collège La Roche Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu. Le maître d'œuvre de cette opération est le cabinet Dejante énergies Sud-Ouest [Corrèze]. Le montant des travaux est estimé à 703.200 € TTC. Les travaux ont débuté en octobre 2023 et leur réception est prévue pendant l'été 2025. Ce projet est soutenu par l'État à hauteur de 225.000 € et le fonds chaleur de l'ADEME - via le contrat de développement territorial [CDT] Chaleur renouvelable en Périgord - à hauteur de 280.000 €.

Enfin, le Département a également engagé les études de construction d'une chaufferie-bois sur le collège de La Boétie à Sarlat-la-Canéda. Un premier projet a été réalisé mais n'a pas été validé compte tenu du dépassement financier et du parti pris technique. Le nouveau maître d'œuvre de cette opération est le cabinet Dejante énergies Sud-Ouest [Corrèze]. L'opération globale est estimée à 780.000 € TTC. La consultation des entreprises devrait avoir lieu fin 2024 pour un démarrage des travaux pendant l'été 2025. La durée des travaux est estimée à 10 mois. Ce projet est soutenu par le fonds chaleur de l'ADEME - via le contrat de développement territorial [CDT] Chaleur renouvelable en Périgord à hauteur de 312.400 €.

# L'excellence environnementale dans les collèges

Enfin, l'opération concernant le collège Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord est estimée à 1.500.000€ TTC, auxquels s'ajoutent des travaux d'amélioration énergétique pour 500.000 €. Le maître d'œuvre est la SARL Wha [Périgueux]. La consultation des travaux est prévue pour septembre 2024, le démarrage des travaux pour début 2025. Un dossier a été présenté auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets "rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires". Une subvention supplémentaire de 400.000 € pourrait être envisagée.

Ces quatre opérations bénéficient du concours de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) pour un montant total de 2.233.529 €.

Il est à noter que la biodiversité est prise en compte lors de la rénovation thermique car elle fait l'objet d'études diagnostics de présence de l'avifaune ou de chiroptères au sein des bâtiments départementaux. Il peut s'agir de sites de nidifications d'oiseaux ou de gîtes de transit, d'hibernation de chiroptères.

## Le challenge national "Ma petite planète"

Dans le cadre du Plan Climat-Energie Départemental et en lien avec le projet de sobriété énergétique de ses bâtiments, le Département propose aux collèges de participer à des challenges permettant de mobiliser les élèves, les professeurs et le personnel sur ces thématiques.

Après deux années de participation au challenge CUBE.S, un nouveau challenge national a été proposé pour cette rentrée aux établissements scolaires, le challenge "Ma Petite Planète".

**Ce défi vise à sensibiliser les élèves aux bons éco-gestes et aux enjeux de la transition écologique de façon ludique. Le challenge durera trois semaines, du 18 novembre au 9 décembre 2024.** Pendant cette période, les équipes inscrites (collégiens mais également adultes des établissements) pourront réaliser jusqu'à une trentaine de défis en classe ou à la maison sur les thématiques suivantes : énergie, mobilité, biodiversité, écocitoyenneté, création.

**8 collèges de Dordogne se sont inscrits pour participer à cet évènement.** Chaque collège construira, ensuite, en lien avec ses élèves, un plan d'action pour diminuer

l'empreinte carbone de l'établissement. Une remise de prix sera organisée par le Département pour récompenser la meilleure participation au challenge "Ma Petite Planète" et le programme d'action le plus ambitieux.

## Le compostage dans les collèges



La loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), promulguée en 2020, rend obligatoire le tri des déchets organiques pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Afin de faciliter cette nouvelle gestion des déchets, le Département accompagne le compostage dans les collèges :

- En formant au compostage un binôme par collège (agent technique et agent des cuisines) ;
- En mettant à disposition des composteurs de 1 m<sup>3</sup> en châtaigner massif local fabriqués par l'atelier départemental (selon les disponibilités) ou en mettant à disposition un cahier des charges permettant de fabriquer en interne des composteurs adaptés et de qualité ;
- En livrant du broyat pour améliorer le traitement de ces déchets (à la demande des collèges) ;
- En accompagnant les agents des collèges lors du démarrage du compostage et en proposant une assistance technique en cas de difficultés ;
- En mettant à disposition des outils de compostage (thermomètres à compost, pelles à broyat, crocs, seaux, bâches, ...) ;
- En menant une réflexion sur les moyens et les outils de manutention permettant d'éviter les troubles musculo-squelettiques.



# L'excellence environnementale dans les collèges

## Le nettoyage écologique des locaux



Depuis cinq ans, le Département déploie de nouvelles pratiques de nettoyage dans les locaux départementaux, dont les collèges. Cela comprend l'utilisation de produits moins nocifs pour l'environnement et la santé des agents et des usagers, ainsi que le recours à du matériel microfibre ergonomique, rendant le nettoyage plus efficace et susceptible de diminuer les risques de développer des troubles musculo-squelettiques pour les agents.

Pour ce faire, les établissements ont la possibilité de se joindre au groupement d'achat du Département pour se fournir en produits d'entretien éco-labellisés (et compatibles avec la certification Ecocert) ainsi qu'en matériel de nettoyage. **17 collèges se sont engagés dans ce groupement d'achat, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour la période 2023-2026.**

La mission développement durable accompagne tous les établissements dans cette transition, y compris ceux qui ne sont pas engagés dans le groupement d'achat départemental, en réalisant une visite des locaux et un entretien avec le gestionnaire et les agents en charge du nettoyage. Un bilan est ensuite remis à l'établissement avec des recommandations pour améliorer les pratiques de nettoyage.

Enfin, les agents sont invités à suivre la formation "Nettoyage écologique des locaux", dispensée par le CNFPT et proposée à tous les agents de la collectivité en charge de l'entretien. 7 collèges ont déjà bénéficié de cet accompagnement.

**Le Département s'est fixé pour objectif de moderniser les pratiques de nettoyage dans tous ses bâtiments publics d'ici fin 2026.**

## La lutte contre les perturbateurs endocriniens

Le Département s'est engagé à lutter contre les perturbateurs endocriniens sur le territoire au travers d'une charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens, signée en 2023 avec l'association Réseau Environnement Santé. Dans ce cadre, un plan d'action est en cours d'élaboration et les collèges ne seront pas oubliés. En effet, l'adolescence est une période d'exposition particulièrement sensible et des mesures de prévention seront proposées aux jeunes périgourdiens pour les aider à préserver leur santé.

### LES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis 2020, le Département de la Dordogne ambitionne de favoriser l'action des acteurs locaux et de créer une dynamique collective sur le territoire. Il met à l'honneur les acteurs périgourdiens qui s'investissent sur les champs du développement durable en les mettant en lumière grâce aux trophées du développement durable Dordogne Périgord. Ce concours est ouvert aux collèges qui souhaitent faire connaître leur engagement en faveur du développement durable et donne lieu à une remise de trophées. L'action présentée doit s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Production et consommation durables
- Préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Lien social et solidarité
- Bien-être et loisirs
- Résilience et lutte contre le changement climatique.

Les établissements sont avertis par mail des dates pour le dépôt des candidatures sur la plateforme <http://perigorddurable.dordogne.fr>.

# L'excellence environnementale dans les collèges

## Une restauration de qualité, saine, durable et de saison



**Le Département s'engage pour une restauration scolaire de qualité, saine, durable et de saison dans les collèges publics.**

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la labellisation de 5 nouveaux collèges "en Cuisine 100% bio, local, fait maison et de saison" par l'organisme Ecocert : Léo Testut à Beaumontois-en-Périgord, Charles de Gaulle à La Coquille, Jean Monnet à Lalinde, Yvon Delbos à Montignac-Lascaux, Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu.

**Le Département compte à ce jour 14 collèges labellisés Excellence 100% bio par ECOCERT, ce qui fait figure d'exception sur le territoire national.** L'objectif est de labelliser 100% bio les 35 collèges publics de Dordogne relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire d'ici mars 2028. Cet objectif ambitieux répond à la démarche d'excellence environnementale engagée par la Collectivité et pour laquelle les services départementaux sont pleinement mobilisés, afin d'accompagner les collèges dans cette transition alimentaire.

La politique publique conduite en la matière visant à garantir une alimentation saine, locale et sans pesticide pour la santé de nos jeunes est exemplaire et source d'inspiration pour de nombreuses Collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche, tant sur le plan national que sur le plan international. Le Département de la Dordogne a pu ainsi recevoir en mars 2024 une délégation de 14 agriculteurs bio japonais dans le but d'échan-

ger sur les modalités de mise en œuvre du projet alimentaire dans

les collèges, ainsi que sur les conditions de création de la plateforme départementale d'approvisionnement en produits bio locaux (Manger Bio Périgord).

Le programme SchoolFood4Change, initié en janvier 2022, se poursuit. Il concerne plus de 3 000 écoles et 600 000 enfants et adolescents répartis dans 12 pays de l'Union Européenne (UE), dont les collégiens de la Dordogne. Il est financé par le programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » de l'UE afin de mettre en œuvre des solutions visant à passer à une alimentation saine et durable, accessible à tous les citoyens de l'UE, y compris les personnes les plus démunies et vulnérables, à commencer par les publics scolaires. Une délégation européenne se déplacera en Dordogne à l'automne 2024.

## Yvon Delbos, 14<sup>e</sup> collège labellisé 100% Bio

A l'occasion de la conférence de presse de rentrée du 2 septembre 2024, les agents du collège et l'équipe de direction vont se voir remettre le diplôme Ecocert 100% bio obtenu le 1<sup>er</sup> juillet 2024. En effet, **le collège Yvon Delbos de Montignac-Lascaux, est le 14<sup>e</sup> établissement du département à atteindre ce niveau de labellisation.** Comme pour l'ensemble des sites déjà labellisés, le collège Yvon Delbos a pu bénéficier de l'accompagnement des services du Département tout au long de sa démarche de transition alimentaire.

Grâce, notamment, à la mise à disposition d'un chef de cuisine formateur du Département sur site durant plusieurs semaines, l'équipe de restauration du collège sous la responsabilité de la cheffe de cuisine, Cécile Beau, a pu partager des techniques et des recettes 100% bio et surtout entièrement faites maison garantissant ainsi une très bonne maîtrise du coût alimentaire. Il est également à noter que le collège Yvon Delbos a pu justifier lors de son audit par l'organisme Ecocert d'un approvisionnement en produits locaux à hauteur de 75% ! Plusieurs animations et actions de sensibilisation à destination des élèves axées sur l'éducation au goût, à l'alimentation, à la saisonnalité et à la lutte anti-gaspillage ont aussi eu lieu en 2023/2024.

**Pour l'année scolaire 2024-2025, sept nouveaux collèges seront accompagnés pas à pas par les services du Département afin d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, "fait maison" et de saison :** Leroi Gourhan au Bugue, Jacques Prévert à Bergerac, Arthur Rimbaud à Saint-As-tier, La Boétie à Sarlat-la-Canéda, Suzanne Lacore à Thenon, Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou et Max Bramerie à La Force.



# L'excellence environnementale dans les collèges

## La végétalisation des espaces scolaires extérieurs

Le Département pilote les projets d'aménagement des espaces scolaires extérieurs, via un plan global d'investissement. Ces projets associent les équipes éducatives et les élèves via la démarche de design de service public en intégrant plusieurs paramètres : redéfinition des usages, végétalisation des cours, jardins partagés, espaces de travail extérieurs...

**En 2024-2025, la cour du collège Montaigne de Périgueux sera entièrement réaménagée et végétalisée.** Les élèves et les équipes continuent d'être mobilisés aux côtés des services départementaux pour poursuivre le projet "Montaigne Tout Cour" qui vise à lutter contre les îlots de chaleur, à développer de nouveaux usages de la cour favorisant l'égalité fille-garçon et à assurer ainsi un confort d'accueil pour les élèves facilitant l'accès aux apprentissages et leur réussite.

Coût global de l'opération : 148 000€ TTC (un dossier a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un financement à hauteur de 64.500,00€.)

Le Département développe également des espaces de type "Cultivons notre jardin" qui permettent d'appréhender le cycle du végétal : De la graine à l'assiette. Plusieurs niveaux d'aménagements sont possibles en fonction des projets d'établissement :



La cour du collège Michel de Montaigne bénéficie d'aménagements permettant la lutte contre les îlots de chaleur

- Mise en place de jardins aromatiques ;
- Mise en place de potagers, vergers, mais également de composteurs, de récupérateurs d'eau de pluie ainsi qu'une mise en valeur de la biodiversité. Nichoirs, hôtels à insectes, prairie fleurie, etc. sont installés dans les espaces scolaires ;
- Initiation des élèves à la gestion différenciée et à la permaculture et accompagnement des établissements sur les thématiques suivantes : Comprendre le circuit court des légumes et fruits / De la graine à l'assiette en passant par le sol, l'association des plantes/ la saisonnalité/ la réutilisation des graines de variétés anciennes / la biodiversité / le compostage.

## Inclusion et mise en accessibilité des établissements

Le Département poursuit sa politique de mise en accessibilité des collèges départementaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Dans ce cadre, l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) a été déposé en septembre 2015. Une enveloppe est mise en place chaque année à cet effet, afin de poursuivre la mise en conformité des locaux scolaires, complétée par l'acquisition de matériel en régie.

A la rentrée 2024, le Département soutient la création de 2 dispositifs ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sur le territoire :

- Au collège Olympe de Gouges de Vélines, en participant à la fourniture du mobilier scolaire nécessaire ;
- Au collège Yvon Delbos de Montignac, en prenant en charge les travaux d'aménagement (électriques et informatiques) liés à la création de la nouvelle salle ULIS : 13.000 € TTC.



# Les travaux dans les collèges

**Chaque année, le Conseil départemental doit intervenir pour restructurer, rénover ou simplement entretenir les 38 collèges publics de Dordogne. En 2024, 6,6 millions d'euros ont été alloués aux travaux dans les collèges départementaux ou les bâtiments en rapport avec l'éducation.**

## Les opérations d'importances

Outre les travaux de rénovation thermique et de transition écologique, le Département mène des chantiers d'envergure dans ses collèges, tels que les grands travaux suivants inscrits au Livre blanc des collèges :

- La construction d'une salle polyvalente au collège Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet MAAD ARCHITECTES [Corrèze]. Le coût de cette opération, qui devrait s'achever en octobre prochain, est de 950.000 € TTC.

- La construction d'une salle polyvalente au collège Arnault de Mareuil à Mareuil-en-Périgord s'est achevée en juillet dernier sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ACTEBA. Le coût de l'opération s'est élevé à 450.000 € TTC.

- La mise en place de revêtement de carrelage à la cité scolaire Laure Gatet à Périgueux. Cette opération est menée sur 3 exercices, pendant les congés scolaires d'été. D'un montant total de 175.400 € TTC, elle est menée sous la maîtrise d'œuvre de la Direction du Patrimoine Bâti. La première tranche concerne le deuxième étage, elle a été réalisée en 2022. La tranche optionnelle 1 concerne le premier étage. Les travaux ont débuté en juin 2023 et ont été réceptionnés en août 2023. Ce programme de travaux s'achèvera en 2024 par la tranche optionnelle 2 concernant le rez-de-chaussée haut.



Deux nouvelles salles de classe modulaires vont être construites au collège Olympe de Gouges à Vélignes

- Une nouvelle extension et le réaménagement du collège Olympe de Gouges à Vélignes. Ces travaux consistent en la construction de deux salles de classe et d'un bloc sanitaire. Cette opération, estimée à 490.000 € TTC, est menée sous la maîtrise d'ouvrage du cabinet CANDARCHITECTES [Haute-Garonne] et démarrera à l'automne 2024.

- La remise en état des logements de fonction de la cité scolaire de Nontron : suite à un sinistre sécheresse, 4 logements de fonction ont vu leurs sols s'affaisser fortement, les rendant inutilisables. Après des travaux d'injection de résine dans les sols en 2023 et la stabilisation d'une année, les travaux de restauration de ces logements sont en cours de réalisation : 2 sont achevés et les travaux se poursuivent pour les 2 derniers.

## Acquisition de matériel de cuisine et de mobilier scolaire

**Afin d'accompagner les collèges départementaux dans le cadre de la mise en place du 100 % bio, local, fait maison et de saison, le Département effectue des travaux d'adaptation et fournit ou renouvelle le matériel de cuisine nécessaire.**

En 2024, il a été commandé un montant de 630.000 € TTC pour la fourniture de matériel de cuisine. A ce montant s'ajoutent tous les travaux réalisés pour l'aménagement des locaux de la cuisine. Les collèges suivants ont bénéficié de ces investissements :

- Leroi Gourhan au Bugue depuis janvier 2024, Charles de Gaulle à La Coquille depuis le printemps 2024, Jean Monnet à Lalande, Yvon Delbos à Montignac-Lascaux depuis le printemps 2024, Jacques Prévert à Bergerac depuis février 2024, Suzanne Lacore à Thenon [travaux en cours de finition], Arthur Rimbaud à Saint-Astier depuis janvier 2024, La Boétie à Sarlat-la-Canéda depuis le printemps 2024, et Max Bramerie à La Force.

Des travaux et des équipements de cuisine tels que fours, armoires réfrigérées ont également été réalisés pour les collèges de Plaisance à Lanouaille, Les Marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers, Eugène Le Roy à Bergerac, Olympe de Gouges à Vélignes, Georges et Marie Bousquet à Eymet et Michel Debet à Tocane-Saint-Apre.

Par ailleurs, le Département a engagé cette année une enveloppe de 100.000 € afin de faire face aux besoins des collèges en mobilier et matériel scolaire.





## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEL

mon identifiant

mon mot de passe

Valer

Identifiant oublié ?

Mon mot de passe oublié ?

Si me connecte avec FranceConnect

# L'action du Département en faveur des collèges

## Le soutien aux établissements face au contexte économique actuel

Le Département apporte une attention toute particulière à ses collèges publics et étudie les mesures d'accompagnement financières nécessaires au bon fonctionnement de ces établissements.

Au travers des marchés conduits et négociés par le Département auprès des différents fournisseurs d'énergie, il a pu être constaté un infléchissement des dépenses de fluides (près de 30% notamment pour le gaz), permettant à la Collectivité départementale, elle-même soumise à un budget contraint, d'ajuster le soutien financier en lien avec les baisses de coûts évaluées.

Le Département continuera, bien évidemment, à concentrer tous ses efforts et sa vigilance concernant les dotations globales de fonctionnement des collèges publics.

## Les actions en faveur du numérique éducatif

Il y a 7 ans, le Département de la Dordogne a lancé le "Schéma Directeur du Numérique des Collèges" afin de répondre aux enjeux du numérique éducatif de demain et permettre à tous les élèves et enseignants de la Dordogne de bénéficier d'environnements éducatifs modernes et tournés vers l'avenir.

Un grand plan de modernisation a été lancé grâce auquel 86% des établissements ont été raccordés en fibre optique entre 2016 et 2024. Les 5 derniers - Lanouaille, La Coquille, Mareuil-en-Périgord, Saint-Aulaye-Puymangou et Beaumontois-en-Périgord seront raccordés entre fin 2024 et mi 2025.

Le Département s'attache également à maintenir un parc informatique homogène et moderne avec, pour 2024, **1136 ordinateurs fixes, 36 portables, 65 iPad et 158 vidéoprojecteurs livrés aux établissements**. Le tout dans une dynamique d'achat responsable et de recyclage des matériels. Depuis le début de l'année 2024, plus de 50% des ordinateurs fixes installés dans les collèges sont des équipements reconditionnés et la totalité des écrans proviennent du parc informatique départemental avec une réutilisation de ces équipements dans les établissements.

L'ambition numérique du Département représente une enveloppe moyenne de 700.000 € par an. Toutes ces opérations s'appuient sur le cloud départemental et les deux centres de données de la collectivité, qui desservent aussi des services numériques aux 2.800 agents de la collectivité et aux 3.000 agents des partenaires de la collectivité.

Aujourd'hui, ce sont près de 25.000 utilisateurs qui se connectent quotidiennement au cloud départemental dont les 16.500 élèves et 1000 enseignants des collèges de la Dordogne.

## Le soutien aux projets éducatifs et pédagogiques des établissements

Le Conseil départemental s'engage au profit de la réussite éducative des collégiens au-delà de ses compétences obligatoires. Il accompagne ainsi financièrement les collèges dans les voyages scolaires qu'ils organisent en France ou à l'étranger et propose des programmes d'éducation artistique et culturelle construits par les services et opérateurs départementaux qu'il finance.

Il s'agit de dispositifs soit nationaux, soit départementaux. Cela couvre aussi bien, le cinéma, la lecture, la musique, que l'écriture, les arts visuels, l'art contemporain ou encore l'archéologie ou la découverte du patrimoine.

La Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord (BDDP) organise, par exemple, une résidence d'écriture et de médiation en collège, en partenariat avec la bibliothèque locale.

En 2024/2025, sept lectures théâtralisées seront réalisées par trois auteurs jeunesse qui composent l'atelier du Trio (Gilles Abier, Cathy Ytak, et Thomas Scotto) dans 6 collèges du département : Tocane Saint-Apre, Saint-Aulaye-Puymangou, Nontron, Beaumontois-en-Périgord, Bergerac et Vélines. 19 classes de sixième pourront participer à ces séances et 462 ouvrages du texte « De Pire en Pire » seront offerts par le Département aux élèves.

La BDDP met également à disposition et anime le Modul'Ado autour de la lecture et du conte. Cette année scolaire, quatre établissements vont accueillir cet espace itinérant adapté à la lecture ludique et conçu comme un lieu privilégié pour se poser, pour découvrir tranquillement une large palette de documents. Il s'agit des collèges de Lalande, Beaumontois-en-Périgord, Mussidan et Saint-Aulaye-Puymangou.

## Aux côtés des familles

Afin de soutenir la scolarité et la formation des jeunes, le Département attribue deux aides, sous condition de ressources, aux familles : la bourse départementale aux collégiens dont les parents résident en Dordogne, d'un montant variant de 60 à 100 € par an, et la bourse aux collégiens boursiers de Dordogne d'un montant variant de 60 à 100 € par an.



# Le Département, acteur du sport scolaire

**Le Département de la Dordogne attache une importance particulière à ce que les collégiens puissent pratiquer des activités physiques et sportives car elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire, la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.**

C'est la raison pour laquelle, le Département a souhaité renforcer sa politique sportive et son engagement légitime en faveur du sport scolaire. Le dispositif "Chèque-sport Dordogne-Périgord" est tout naturellement reconduit cette année. Ce soutien financier vise ainsi à favoriser l'accès à la pratique du sport en milieu associatif fédéral, dont l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers et répond également aux enjeux transversaux de santé publique, d'éducation et d'animation.

Cette aide d'une valeur de 25 euros (adhésion en club) et 15 euros (adhésion à l'UNSS), reste à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne (y compris ceux du collège de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt) ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne. L'adhésion devra être obligatoirement enregistrée au sein d'un « Club-association sportive » affilié à une fédération agréée et dont le siège social est en Dordogne (ou dans un bassin de vie s'étendant sur un département limitrophe).

Par ailleurs, le Département maintient ses engagements, financiers, humains et techniques, en faveur du sport scolaire à travers un partenariat avec la Fédération Sportive Universitaire (FSU), l'UNSS et l'Union

Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). Des aides financières annuelles (fonctionnement et manifestations) sont allouées afin de soutenir le déploiement de leurs projets associatifs.

Au-delà des gymnases et des installations extérieures au sein des établissements scolaires, le Département met régulièrement à disposition ses sites sportifs pour l'organisation de rencontres sportives scolaires tels que le Dojo Michel Dasseux, le complexe sportif de La Grenadière, le Centre départemental de tennis, les 4 bases départementales de loisirs, du matériel sportif, pédagogique et de communication, etc.

A travers l'opération "Tous au stade", le Département invite régulièrement les collégiens à assister gratuitement à une rencontre de haut niveau ou de participer à un temps d'échange avec les athlètes professionnels ou de haut niveau.

Enfin, le Département accompagne 19 collèges qui disposent d'une ou de plusieurs sections sportives scolaires labélisées par les services de l'Education nationale. Ce soutien se traduit notamment par l'octroi d'une subvention de 600€ (par section) versée à l'établissement scolaire (24 sections sportives scolaires soutenues en 2023/2024) ;

Aujourd'hui, ce dispositif partenarial s'appuie sur un maillage de proximité permettant à plus 660 collégiens de s'inscrire dans un parcours de réussite scolaire qui combine "Enseignement et approfondissement d'une pratique fédérale".

## LES TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

Durant l'année scolaire 2023-2024, le Département de la Dordogne a organisé la seconde édition des Trophées de l'égalité fille-garçon dans les collèges. Ces trophées, portés par le Département de la Dordogne et son élue en charge de l'égalité femme-homme au sein de la Collectivité, Patricia Lafon-Gauthier, ont pour objectif de valoriser les projets pédagogiques et culturels déjà initiés sur cette thématique dans les collèges publics de Dordogne, au sein des Comités d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement ainsi que les supports de communication conçus et créés par les élèves en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les 3 établissements lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie solennelle organisée par le Département au mois de juin 2024 (Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord, Jean Ladignac à Saint-Cyprien, Les Trois Vallées à Vergt). Pour l'année scolaire 2024-2025, le Département de la Dordogne, en collaboration avec les services de la DSDEN et de la préfecture, envisage d'organiser un événement sportif et participatif destiné aux collégiens sur cette thématique.



# L'engagement du Département en faveur de la langue occitane

**Le Département de la Dordogne mène, avec les services académiques, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Office Public de la Langue Occitane, une politique affirmée en faveur de l'enseignement de l'occitan.**

Apprendre l'occitan aux enfants aujourd'hui, c'est favoriser l'accès à la richesse culturelle et linguistique de notre territoire, permettre un dialogue interculturel et créer des échanges intergénérationnels.

Le Conseil départemental de la Dordogne a réalisé, en collaboration avec les services DSDEN 24, sa deuxième plaquette de communication autour de l'offre départementale d'enseignement de l'occitan.

Ce document permettra aux familles de connaître les lieux et les différents types d'enseignements de cette langue sur le territoire. Il permettra également aux professeurs d'occitan de diffuser largement l'information au sein des établissements scolaires.

## Les chiffres de l'année scolaire 2023/2024

**En premier degré : [rentrée 2023-2024, chiffres communiqués par l'Inspection Académique]**

- 6 cursus bilingues public : [Brantôme-en-Périgord, Nontron, Ribérac, Sarlat-la-Canéda, Le Bugue, Périgueux],
- 291 enfants bilingues,
- 42 enfants en enseignement renforcé [3h par semaine] à Chalagnac,
- deux sites en enseignement immersif [Calandreta de Périgueux et Bergerac] : 99 enfants.



## En second degré :

13 collèges : Léo Testut à Beaumontois-en-Périgord ; Henri IV à Bergerac, Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord, Leroi-Gourhan au Bugue ; Charles de Gaulle à La Coquille ; Giraut de Borneil à Excideuil; Bertran de Born et Michel de Montaigne à Périgueux; Arnaut Daniel à Ribérac ; Jean Ladignac à Saint-Cyprien ; La Boétie à Sarlat-la-Canéda ; Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu ; Michel Debet à Tocane-Saint-Apre. 3 lycées : Giraut de Borneil à Excideuil ; Bertran de Born à Périgueux et Arnaut Daniel à Ribérac.

Effectif : 561 en collège ; 53 en lycée .

Nombre total d'élèves sur le territoire : **1046 enfants.**

## Nouveautés pour la rentrée 2024 :

- Deux sites bilingues avec la nomination de deux enseignantes, sur Périgueux à l'école de la Cité pour l'école primaire et au cycle 3 pour l'école du Bugue.
- L'ouverture d'une option occitan sera proposée sur la cité scolaire Alcide Dusolier au collège et lycée de Nontron.

## L'occitan et le projet de transition alimentaire départemental

En 2024, le Département a entrepris diverses actions qui mettent en lumière le manger bio local et la langue et la culture du territoire :

- Rencontres avec les chefs de cuisine pour une initiation à la langue occitane ;
- Mise en valeur du double affichage des menus hebdomadaires en français et en occitan en lien avec les professeurs d'occitan ;
- Valorisation de recettes de cuisine en occitan lors des remises de label Ecocert au collège de Terrasson-Lavilledieu ou encore de La Coquille ;
- Campagne d'affichage et de sensibilisation sur la saisonnalité des fruits et légumes en français et en occitan dans les cantines de tous les collèges publics du département.



# Le Département, acteur dans le parcours santé des élèves



## Poursuite de la lutte contre la précarité menstruelle

La précarité menstruelle représente un enjeu important de santé publique, de solidarité et d'égalité des chances. En 2021, le Département a initié un projet éducatif ambitieux qui associe l'ensemble des acteurs concernés, et prioritairement les jeunes filles, au sein des collèges départementaux, tenant compte du fait que la précarité menstruelle touche plus de 130 000 jeunes filles par an en France et entraîne en milieu scolaire un fort absentéisme.

L'accès aux protections hygiéniques est difficile ou parfois impossible pour des raisons financières et aussi parce que la représentation culturelle des menstruations est encore taboue.

Dès 2022/2023, huit collèges pilotes ont accepté d'installer un distributeur de protections hygiéniques dans leur enceinte. Cette expérimentation a donné entière satisfaction à l'ensemble des parties prenantes et le dispositif a été déployé à la rentrée 2023 à l'ensemble des 38 collèges publics départementaux (dotation de distributeurs et consommables bio et recyclables Marguerite & Cie) pour un montant global annuel de 80 000 € pris en charge intégralement par le Département.

Le bilan demeure très positif et, dès le mois de septembre 2024, l'ensemble des 38 collèges sera à nouveau doté par le Département des consommables nécessaires pour une nouvelle année scolaire.

Témoignage de l'équipe du collège de Montignac : *"Le distributeur rencontre un vrai succès. Les élèves sont conscients de la chance qui leur est offerte et sont attentifs au respect du distributeur et des protections mises à disposition"*.

## Une nouvelle campagne de vaccination contre le papillomavirus

Parce que le papillomavirus (HPV) peut toucher les hommes et les femmes et peut être responsable de cancers, une campagne nationale de vaccination HPV auprès des collégiens a été lancée en début d'année 2023. Cette action a pour objectif d'augmenter la couverture vaccinale HPV et de diminuer l'incidence des cancers liés à ces virus, partant du constat que plus la vaccination est réalisée tôt, plus elle est efficace.

En Dordogne, le taux de vaccination pour les jeunes nés en 2006, avec un schéma complet [2 doses] est de 36,2% pour les filles et 5,2% pour les garçons (données au 31/12/2022).

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS-NA) a lancé un appel à candidature pour organiser cette campagne, appel à candidature à la suite duquel le Département a été retenu pour couvrir 20 collèges de Dordogne dans les secteurs Nord, Est et Sud Est.

**L'objectif était de vacciner 25% des collégiens de 5<sup>e</sup>, filles et garçons, avec le passage d'une équipe mobile de deux professionnels de santé (médical et paramédical) en octobre-novembre 2023 pour la première injection et en avril-mai 2024 pour la deuxième injection.**

**Au total, 351 élèves en classe de 5<sup>e</sup> ont bénéficié du schéma vaccinal complet contre les papillomavirus, soit un taux de couverture de 82% des élèves inscrits en 5<sup>e</sup> sur le secteur confié au Département.**

**Pour la rentrée 2024, le Conseil départemental a décidé de poursuivre son action de prévention en santé publique auprès des jeunes publics, en candidatant de nouveau auprès de l'ARS Nouvelle Aquitaine. La campagne de vaccination 2024-2025 sera élargie aux autres vaccinations en plus de celle contre les papillomavirus, avec la possibilité de vacciner les élèves de 5<sup>e</sup> contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite.**

De plus, le Conseil départemental interviendra aussi auprès des adolescents accueillis en établissements médico-sociaux.

Enfin, le Centre de Santé Sexuelle du Département conduit des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public adolescent du département. A ce titre, environ 200 séances d'information collective sur la vie affective et sexuelle sont réalisées chaque année dans les établissements scolaires et dans les établissements médico-sociaux. Ces séances sont essentiellement assurées par les conseillères conjugales et familiales (CCF), mais aussi par les infirmières, les sages-femmes et les médecins.

# Fiche établissement

## Collège Yvon Delbos - Montignac-Lascaux

**Principale :** Marie-Pierre Leclère-Guillomo

**Effectif 2024-2025 :** 376 élèves.

15 divisions + 1 dispositif ULIS créé à la rentrée 2024 [7 élèves]. Restaurant scolaire : 55 212 repas servis par an. 97 % des élèves sont demi-pensionnaires.

**Les personnels :** 10 agents départementaux travaillent dans ce collège.

Dotation de fonctionnement 2024 : **87.246 €**.

**Les récents travaux réalisés au collège :**

Rénovation complète de la toiture du réfectoire : 97.000 € TTC, remplacement du matériel de cuisine dans le cadre du 100% bio [été 2023] : 90.000€ TTC, fourniture et mise en œuvre d'une cellule de refroidissement : 12.000€ TTC, divers travaux électriques en cuisine, réparation de fuites, travaux de remplacement de volets roulants, travaux dans un logement de fonction : 16.500 € TTC et travaux d'aménagement pour la création de la nouvelle salle ULIS : 13.000 € TTC. Soit, un total de 228.500 € TTC.

**Equipement numérique :** [dotation du Département] En 2024 : 28 ordinateurs, 5 vidéoprojecteurs.

### Les Projets

Le projet d'établissement du collège s'articule autour de nombreux projets orientés sur la qualité des apprentissages, l'enrichissement culturel des élèves et leur bien-être. Les 3 principaux axes à retenir :

#### La culture scientifique et technique au premier plan

- L'Atelier scientifique suscite un fort engouement auprès des élèves de 3<sup>e</sup>. Sous la houlette de leur professeur de physique-chimie, une vingtaine d'élèves y participe chaque année. Inscrits au concours CGénial, ils ont remporté la finale nationale en 2023 avec leur travail "CO2, je t'aime moi non plus" et le prix du public au niveau académique en 2024 pour "CO2, je te recycle-rai". Participation couronnée de succès en 2024 pour le défi académique "Cultivons nos cristaux" avec le prix de la note de synthèse et le troisième prix des cristaux. L'atelier offre à tous les participants et participantes [les jeunes filles y sont très bien représentées] la possibilité de s'initier à la démarche expérimentale et de la mettre réellement en pratique.

- Club robotique et enseignement technologique : en 2024, une quinzaine d'élèves de 4<sup>e</sup> ont été invités au DEF'INNOV Périgord, organisé par le Lycée Pré de Cordy de Sarlat-la-Canéda. Ce projet original monté dans le

cadre des cordées de la réussite a fait collaborer des collégiens et des lycéens de 1<sup>ère</sup> STI2D [voie technologique] pour la réalisation de A à Z, en temps limité, d'un objet connecté. Le collège s'est encore une fois distingué, en remportant les premier et second prix.

Il renouvelle avec enthousiasme sa participation à l'édition 2024-2025. Cette démarche d'orientation active passant par la réalisation d'un projet commun est également au centre du Challenge Robolide, qui réunit au Lycée de Sarlat-la-Canéda les collégiens de 3<sup>e</sup> autour de la programmation, tout en leur faisant découvrir les plateaux techniques du lycée.

#### La culture humaniste au cœur du projet

- Les équipes pédagogiques œuvrent au quotidien pour l'ouverture culturelle, en partenariat avec les acteurs locaux : cinéma le Vox, Le Chaudron, Compagnie Oghma, Festival de la BD en Périgord, Salon du livre jeunesse de Sarlat pour n'en citer que quelques-uns. Les projets inter-degrés [Maternelle-6<sup>e</sup>, CM2-6<sup>e</sup>] créent du lien et contribuent également à ancrer le collège dans son territoire.

Les options proposées dans l'établissement, Langue et Culture de l'Antiquité, Langues et Cultures Européennes sont autant d'occasions d'aborder les apprentissages par le biais d'une pédagogie de projet, à la découverte du patrimoine préhistorique local pour l'espagnol ou la pratique du théâtre en anglais.

Le Foyer Socio-Educatif, animé par des enseignants très investis, est une ressource précieuse pour le financement de toutes les actions du projet d'établissement.

- Une webradio est aussi active au sein du collège. Elle réalise des podcasts et une émission annuelle en direct, dont la qualité est excellente, qui mêle actualités du collège et sujets de société.

#### L'Education Physique et Sportive, vecteur de persévérance et solidarité

Le collège bénéficie d'une forte coloration sportive, grâce à une Section Sportive Scolaire Rugby, forte de 54 élèves dont 22 filles, qui fait vivre l'activité rugby-tique au collège et promeut les valeurs du sport. Ceci est renforcé par une association sportive très dynamique [une centaine de licenciés], qui organise un séjour de découverte du ski.





Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Éducation et des Sports (DGA-CES)

---

Espace culturel François-Mitterrand  
2 place Hoche  
24019 PÉRIGUEUX CEDEX  
Tél. 05 53 02 01 51



[www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)